



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldeschamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec 

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 5 NOVEMBRE 2024 À 19 H
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE Fiset**

Sont présents :

Boivin, Karen, représentante des parents
Bouchard, Véronique, représentante des parents
Boucher Boily, Andrée-Anne, représentante du personnel professionnel
Déry, Henri-Daniel, représentant des élèves
Faguy, Benoît, représentant des parents (arrivé à 19h05)
Fiset, Dominique, représentante des parents
Gauthier, Nadine, directrice
Gervais, Rafaël, représentant des enseignants
Girard-Lortie, Vincent, représentant des élèves (départ à 20h30)
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants
Lauriault, David, représentant des parents
Massaro, Adeline, représentante des enseignants
Roy, Keven, représentant de la communauté
Saadouli, Hammadi, représentant des parents
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents (*substitut*)
Trudel, Sylvain, représentant des parents

Sont absents :

Martel, Julie, représentante du personnel de soutien
Roy, Rosalie, représentante des élèves
Whittom, Geneviève, représentante des parents

Assistent également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Jobin, Isabelle, directrice adjointe
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Gauthier souhaite la bienvenue aux membres, plus particulièrement aux représentants des élèves qui ont été élus au Parlement étudiant. Elle les invite à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2024

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

CE-24/25-10 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 5 novembre 2024 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2024
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Information du représentant de la communauté
8. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025
9. Approbation de la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025 (COSP)
10. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2024-2025
11. Approbation d'une campagne de financement « école »
12. Approbation d'une activité de financement : camp de la relâche de futsal
13. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
14. Informations de la direction :
 - 14.1 Projet éducatif – état des travaux (point reporté)
 - 14.2 Rencontre de parents 1^{re} étape (21 et 22 novembre 2024)
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

Des modifications sont à apporter :

- Page 1 : corriger la coquille « souhaitent ».
- Page 3 : deux coquilles sont à corriger au point 5 « activités » et « marginalisés ».

CE-24/25-11 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 1^{er} octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024

Pas de suivi.

Monsieur Olivier Tremblay souligne la belle visibilité sur les réseaux sociaux de l'école et des activités organisées. Il a particulièrement apprécié le retour sur les activités d'Halloween où on a pu constater que la musique continue de vivre à l'école malgré qu'il n'y ait pas de cours de musique cette année.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Benoît Faguy, qui était président du comité de parents l'année dernière et qui est notre représentant cette année, mentionne qu'il a assisté à la dernière rencontre du comité. Lors de cette rencontre, il y a eu un vote pour autoriser un substitut d'une école à siéger sur un comité en lien avec le transport. Il n'y a pas de secrétaire au conseil exécutif présentement. En bref, il manque de gens au comité de parents.

6.2 Comité étudiant

Monsieur Henri-Daniel Déry fait un compte rendu des activités organisées depuis le début de l'année. Il rapporte que les élections du parlement étudiant ont eu lieu en octobre. Elles ont été précédées d'une campagne électorale d'une durée de trois semaines. Il y a eu un débat des chefs à l'auditorium, diffusé en simultané dans toutes les classes. Les votes se sont déroulés dans les classes, au même moment pour tous, derrière des isolements.

Un dîner d'accueil pour tous les élèves a été organisé par les techniciens en loisirs à la rentrée. Tout s'est bien déroulé et l'activité a été appréciée.

Des activités ont été organisées à l'Halloween, en collaboration avec l'intervenante de l'Antre-Classe et l'enseignante d'art dramatique. Le jeu des pots « dégueux » est un classique à reconduire. Il y a aussi eu, entre autres, une performance du band profs-élèves et un concours de costumes.

Les élèves du parlement envisagent d'organiser une coupe des niveaux, inspirée de la coupe des maisons dans Harry Potter. Des élèves pourraient concevoir un trophée en arts plastiques et il pourrait être exposé dans l'école afin d'encourager les élèves à le remporter. La remise du trophée serait faite à un niveau et le niveau récipiendaire serait déterminé en fonction du taux de participation lors des activités thématiques. Le projet pourrait être ramené d'une année à l'autre afin de favoriser la participation aux activités et le sentiment d'appartenance.

Les jeunes travaillent présentement à l'organisation du réveillon de Noël et de la sortie d'hiver prévue en février.

Madame Gauthier mentionne qu'il a été nommé aux membres du parlement qu'ils ont le rôle de promouvoir les activités auprès de leurs pairs afin de les inciter à s'inscrire et à participer.

Monsieur Gervais souhaiterait impliquer les élèves du parlement dans l'organisation de la semaine d'activités sportives (défis sportifs profs-élèves dans différentes disciplines). Un suivi sera fait à cet effet.

7. Information du représentant de la communauté

Monsieur Roy mentionne que les surveillants d'élèves de l'école font un bon travail. Il est venu visiter et il a été interpellé tout de suite. Il rapporte qu'il revient du colloque de prévention de la criminalité, violence et cybercriminalité. Si les membres ont des questions, il pourrait leur communiquer des informations. Le volet cybercriminalité était particulièrement intéressant. Il a un contact avec une policière qui pourrait être référée à l'école si nous avons des questions.

8. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025

Madame Gauthier explique que nous devons mettre en place un plan de lutte contre la violence et l'intimidation à chaque année. L'école a des obligations à respecter et un volet concernant les violences à caractère sexuel a été ajouté. Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, résume et commente le document transmis aux membres. Il est intéressant de constater que 85 % de nos élèves n'ont pas subi d'intimidation à notre école. Les résultats sont basés sur l'étude COMPASS effectuée l'an passé. Les lieux où se déroulent les actes d'intimidation sont les classes (29%), les corridors (26%), aux casiers (16%), sur le terrain extérieur de l'école (10%), en dehors de l'école (9%), dans les salles de bain (4%), à la cafétéria (2%) et dans l'autobus (2%).

Dès que le protocole est mis en place, la situation est comptabilisée. Il faut que la situation soit au-delà d'un conflit ou d'une chicane. Les situations sont analysées selon différents critères établis. Le secrétariat général a donné accès aux gestionnaires d'établissement à un outil pour comptabiliser les cas d'intimidation.

Des contenus en lien avec l'éducation à la sexualité ont été identifiés comme étant obligatoires. Ils sont inclus dans les cours de CCQ et concerne le volet des violences à caractère sexuel.

Il y a une nouveauté cette année : structure officielle avec le protecteur national de l'élève. Les parents et les élèves ont maintenant accès à une plateforme pour dénoncer des situations.

Une plateforme de dénonciation confidentielle « école » est disponible pour signaler les situations de violence et d'intimidation. Le protocole est diffusé dans l'agenda des élèves et le plan sera déposé sur le site internet de l'école à la suite de son approbation par le Conseil d'établissement.

En terminant, madame Jobin invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

Un parent demande qui est visé par le plan et si une version abrégée pourrait être diffusée aux élèves. La direction indique que le plan s'adresse aux élèves, aux parents et au personnel. Il n'y a pas de version abrégée. Le document est colossal et parfois répétitif, mais il s'agit d'un canevas imposé.

CE-24/25-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année scolaire 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation de la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025 (COSP)

Madame Gauthier explique que nous sommes dans l'obligation de déposer une planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle à chaque année. Les membres ont reçu la planification au préalable et ont pu en prendre connaissance. Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, mentionne que la planification vise la connaissance de soi afin que les élèves prennent conscience de leurs intérêts. Plusieurs activités se déroulent en classe et des contenus sont déjà prévus au programme de certaines matières. Au total, il y a cinq heures de contenu à dispenser de la 1^{re} à la 5^e secondaire.

En terminant, madame Jobin invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires. Il n'y a pas de question ou de commentaire.

CE-24/25-13 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année scolaire 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2024-2025

Madame Gauthier mentionne que nous sommes dans l'obligation d'enseigner des contenus en lien avec l'éducation à la sexualité. Plusieurs des contenus sont abordés dans les cours de CCQ. Il y a un vide en 3^e secondaire, car il n'y a pas de cours de CCQ. Des organismes externes sont donc sollicités et certains enseignants ont été ciblés et approchés. Ils ont accepté d'intégrer des contenus à leur matière. Les membres ont pu prendre connaissance de la planification au préalable. Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, explique et commente le tableau. Elle termine en mentionnant que les parents ont reçu, via le CSS, la liste des contenus obligatoires par niveau.

CE-24/25-14 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que le conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuve la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Approbation d'une campagne de financement « école »

Madame Gauthier rappelle que le souhait de ramener les campagnes de financement a été exprimé l'année passée. Afin de permettre à plusieurs élèves de vivre des activités, il a été décidé de mettre en place une campagne de financement cette année. Il n'y a pas d'obligation à y participer. Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire. Il est à noter que la campagne de financement ne peut pas servir à payer la facture scolaire (activités seulement). Les sommes amassées sont transférables d'une année scolaire à une autre. Nous avons 40% de ristournes. La campagne débutera le 6 novembre et les produits vendus pourront être distribués dans le temps des Fêtes. Plusieurs validations ont été faites auprès de différents organismes et le choix s'est arrêté sur Campagne Québec (bien organisé et facile à gérer). Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des explications et du catalogue.

CE-24/25-15 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la campagne de financement pour l'année 2024-2025 (Campagne Québec). Les montants amassés serviront à financer les voyages et les activités étudiantes des élèves qui vont y participer.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation d'une activité de financement : Camp de la relâche de futsal

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des détails de la demande. Un camp de futsal sera organisé durant la semaine de relâche pour faire découvrir le sport ou permettre aux adeptes de le pratiquer.

CE-24/25-16 IL EST PROPOSÉ par monsieur Rafaël Gervais

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent l'organisation d'un camp de futsal durant la semaine de relâche. Les profits amassés serviront à financer les activités des équipes de futsal et de la concentration soccer.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des demandes et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-24/25-17

IL EST PROPOSÉ par monsieur Benoît Faguy

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Activités diverses et ponctuelles FMSS (variable, tout au long de l'année)
- Initiation au patin (13-21 novembre, 12 décembre, 21 janvier et 24 mars)
- Initiation au ski de fond (4 février 2025)
- Sortie au théâtre Le Trident (5 février 2025)
- Voyage 1^{er} cycle à Boston (16 au 19 septembre 2025)
- Voyage 2^e cycle à Washington (7 au 10 octobre 2025)

De plus, en raison des courts délais, des demandes ont été approuvées par courriel depuis la séance du 1^{er} octobre. Voici la liste :

- Matchs d'ouverture hockey (plusieurs dates entre le 10 et le 29 octobre 2024)
- Musée national des beaux-arts (29 novembre 2024)
- Musée national des beaux-arts (4 décembre 2024)
- Jeunes expo stages d'un jour (5 décembre 2024 et 17 avril 2025)
- Tournoi futsal à Boston (17 au 19 janvier 2025)
- Défis RSEQ hockey (plusieurs dates)
- Tournois hockey (plusieurs dates)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Informations de la direction

14.1 Projet éducatif – état des travaux

Madame Gauthier mentionne qu'un état de situation sera fait régulièrement afin de démontrer où nous en sommes par rapport aux objectifs fixés et aux résultats obtenus. Monsieur Jean-Normand Tremblay présente quelques constats au regard du taux de diplomation ou de qualification, des élèves à risque de décrochage scolaire et de l'indice de bien-être à l'école.

Une représentante des parents mentionne qu'elle a été agréablement surprise de constater l'encadrement qui se fait à l'école, les suivis et les choses mises en place pour favoriser le sentiment d'appartenance. Elle tient à féliciter l'équipe école.

14.2 Rencontre de parents 1^{re} étape (21 et 22 novembre)

Madame Duchesne informe les membres que la rencontre de parents pour la première étape, à la suite de la parution du 1^{er} bulletin, aura lieu les 21 et 22 novembre, tel qu'indiqué au calendrier scolaire.

- 21 novembre : 18h30 à 20h30 en présentiel
- 22 novembre : 8h30 à 10h30 en virtuel (TEAMS)

Les rencontres seront planifiées à l'avance et la prise des rendez-vous se fera via la plateforme Bookings (pour les deux dates / plage de cinq minutes par rendez-vous). Madame Duchesne recommande aux parents de laisser un délai de cinq minutes entre leurs rencontres pour permettre de se déplacer entre les rendez-vous. Elle souligne que si un parent a besoin de plus de temps avec un enseignant, il est possible de communiquer directement avec lui par courriel. Les informations concernant le déroulement des rencontres seront envoyées aux parents sous peu.

15. Questions diverses

Monsieur Henri-Daniel Déry informe les membres que le parlement étudiant a reçu une somme de 2 000\$ de monsieur Sol Zanetti, afin de financer la rénovation de la salle de conditionnement physique. Une consultation est en cours pour déterminer les besoins.

Madame Dominique Fiset a reçu une correspondance de la part de la Fédération des comités de parents concernant un programme de reconnaissance pour souligner les parents engagés. Madame Fiset souhaite valider avec les membres s'ils sont intéressés à ce que notre école participe. Les membres du personnel pourraient être consultés afin de cibler qui sont les parents qui s'impliquent. Tous les membres sont d'accord. Nous avons jusqu'en décembre pour envoyer des candidatures.

Un représentant des parents demande si le projet motivation d'exemption d'examen annoncé dans le dernier Info-parents est un projet école ou CSS. Il trouve cela très positif et motivant. Madame Gauthier confirme qu'il s'agit d'un projet local.

Monsieur Olivier Tremblay tient à souligner le rôle important des TES, qui font souvent une grande différence dans la vie des élèves qu'ils accompagnent. Ils développent de bons liens avec les élèves et leurs parents. Madame Gauthier mentionne que nous sommes privilégiés d'avoir une certaine rétention de personnel pour ce corps d'emploi. Ils effectuent un travail de proximité pour diminuer ou éliminer certains comportements problématiques.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Olivier Tremblay propose à 20h48, que la séance soit levée.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay